



LA CHRONIQUE PRÉVOYANCE

D'ALEXANDRE GENET
PLANIFICATEUR FINANCIER
CHEZ BORDIER & CIE NYON

Comment votre avoir de libre passage est-il rémunéré?

Lors d'un arrêt de travail prolongé, chaque salarié affilié au deuxième pilier doit faire transférer son avoir de prévoyance professionnelle vers une solution de libre passage. L'avoir de vieillesse est momentanément placé sur un compte de libre passage ou sur une police de libre passage. Ultérieurement, cet avoir sera éventuellement à nouveau transféré vers la caisse de pension d'un nouvel employeur.

Une institution vaudoise reconnue promet actuellement 0,6% de taux d'intérêt annuel garanti, dans le cadre de son offre de libre passage. Ce taux devrait évoluer favorablement en 2024 si l'on considère qu'un compte bancaire «classique» de libre passage offre dorénavant 0,75% par an au sein de certaines banques cantonales.

Si le montant sortant d'une caisse de pension est placé sur ce type de compte/police pour une durée de quelques mois avant un transfert vers une nouvelle caisse de pension, l'enjeu du rendement reste limité. En revanche, s'il est question de conserver l'avoir de libre passage plusieurs années en dehors d'une caisse de pension, sa juste rémunération devient déterminante. En termes de prévoyance retraite, une double peine serait d'une part de ne pas cotiser dans le deuxième pilier, et d'autre part, de simultanément disposer d'un avoir de libre passage qui ne générerait quasiment pas d'intérêts, année après année. Les investisseurs avisés savent que l'effet des intérêts composés est fondamental dans le processus de capitalisation.

Si la durée de placement de l'avoir de libre passage est de plusieurs années, il est important de cibler un rendement sensiblement supérieur à ceux précités. L'avoir de vieillesse devrait idéalement continuer à proposer les intérêts qu'il produisait dans la caisse de pension. Cet objectif est atteignable si l'on place son avoir de libre passage sur les marchés financiers. Bien entendu il s'agit de choisir une stratégie d'investissement conforme à son profil d'investisseur et à son horizon de placement, avec le conseil d'un professionnel.

La stratégie d'investissement retenue sera par exemple équilibrée, soit environ 40% d'actions dans le portefeuille, comme dans certaines caisses de pension. A titre indicatif, sur les neuf premiers mois de l'année 2023, les titulaires de comptes de libre passage investis selon une stratégie dite équilibrée (via la banque Bordier) ont réalisé près de 3% de performance, nette de commission de gestion bancaire, sur leurs avoirs de libre passage. Un tel rendement annuel moyen permet de contrer l'inflation et d'assurer une croissance significative du capital à long terme.

Certes, le risque lié à la volatilité des marchés financiers existe et la stratégie devra être adaptée à la situation personnelle de chacun. En choisissant ses prestataires (une fondation de libre passage et une banque dépositaire par exemple), l'investisseur sera attentif aux frais appliqués par la fondation de libre passage, par la banque, mais également par un éventuel tiers, apporteur d'affaires.